

Département
VENDEE
Arrondissement
Les Sables d'Olonne

Commune de
SOULLANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS

Séance du 19 juin 2025
Nombre de conseillers en exercice : 26
Date de la convocation du conseil : 10 juin 2025
Nombre de conseillers présents : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M., CHOUIN J-F., Mme GUILLET A-D., M. GUITTONNEAU P., Mme THOUZEAU J., MM. GUILBAUD L-M., RELET J-M., CROCHET B., LEROY D., BLANDINEAU Mmes BRILLET L., CHEVRIER B., ROUXEL M., MM TESSIER P., LIAIGRE T., Mmes BAUDRY K., JOLLY F., ROUSSET C.

Absents : M. BONNEAU R. qui a donné pouvoir à M. CHOUIN J-F., Mmes BERTAUD M-F. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J., PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T., M. HERCBERG F. qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C., Mme JAUFFRIT L. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K.

Mme DILLET S., M. BERTHOMÉ F., Mme MARTINEAU C.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

2025.51 – Vendée Numérique : installation d'un réseau très haut débit en fibre optique au 10 chemin du stade

Le conseil municipal est informé que dans le cadre de l'opération « construction d'un complexe sportif » au 10 chemin du stade, une convention définissant les conditions d'installation, de gestion, d'entretien et remplacement de lignes de communications doit être visée avec l'opérateur d'immeuble, Vendée Numérique désigné par l'aménageur.

Vendée numérique s'engage à :

- Une prise en charge des coûts d'installation de la fibre optique en immeuble dans le cadre de l'article L.33-6 du Code des postes et communications électroniques,
- Une installation contrôlée et conforme à la législation accessible à tout opérateur qui souhaite s'y raccorder/

.../...

.../...

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **DE VALIDER** le projet d'installation, de gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique,
- **D'APPROUVER** la convention à intervenir avec Vendée Numérique,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

VOTE :

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Michel ROUILLÉ

